

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :
22 septembre 2020

Date d'affichage :
5 octobre 2020

L'AN deux mille vingt, le 28 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mmes ROUSSEL, STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

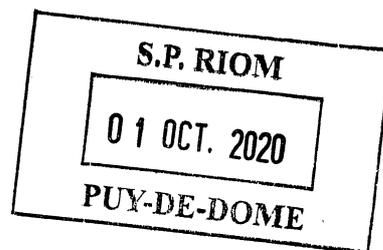
Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Monique STORKSEN

Mme Karine PARRAIN, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Charles BRAULT

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Pierre CHASSAING

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Monique STORKSEN



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

QUESTION N° 18

OBJET : Agence France Locale : Désignation des représentants de la Ville à l'Assemblée Générale

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 septembre 2020.

Par délibération n°181109 en date du 15 novembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Commune de Riom à l'Agence France Locale (AFL).

Cette adhésion permet à l'Agence France Locale (AFL) de proposer des offres de prêts à la Commune dans le cadre des consultations lancées.

Il convient de désigner un représentant titulaire de la Commune, ainsi que son suppléant, à l'assemblée générale de l'AFL.

Le Conseil Municipal est invité à :

- désigner Madame Evelyne VAUGIEN, en sa qualité de quatrième adjointe en charge des finances, en tant que représentant titulaire de la Commune de Riom, à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale ;
- désigner Monsieur Pierre CHASSAING, en sa qualité de premier adjoint, en tant que représentant suppléant de la Commune de Riom, à l'Assemblée Générale de l'Agence France Locale – Société Territoriale ;
- d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 septembre 2020

Le Maire,

Pierre PECOUL

